

Fête Cantonale Valaisanne de Chant

Viège, 20 et 21 mai 1939

20 SOCIÉTÉS — 700 CHANTEURS

Samedi et dimanche :

Concerts, Chœurs d'ensemble

PRIX RÉDUITS DES BILLETS CFF

E. Berger

Horloger diplômé
Place Centrale
MARTIGNY

Montres 1re qualité - Horloges - Pendules - Réveils de 1res marques. Bijoux - Orfèvrerie - Lunetterie - Réparations

Agence d'affaires et immobilières „La Générale“

M. Zuchuat et H. Savioz, SION

Téléphone 2 19 04

Vente, achat, location, encaissements, gérance, contentieux, prêts hypothécaires, etc.

A vendre : 2 cafés-restaurants entre Sierre et Sion
2 villas à Sierre et Chippis, hôtel de montagne,
3 domaines de 3 1/2, 8 et 9 1/2 Ha., Magnifique
domaine à Saxon, 400 m. de la gare, entièrement
arborisé, de 9 1/2 Ha., avec 6000 m2 de vigne.

Demande à louer : 1 jardin de 200 toises, 1 pré de
500 à 1000 toises.

A acheter : 1 vigne de 1000 toises

HORAIRE MURAL COMPLET de Martigny

C. F. F. — Martigny-Châtelard
Martigny-Orsières — Cars postaux
Tramway. EN VENTE à

L'Imprimerie MONTFORT MARTIGNY-VILLE

Jeune Homme

suisse-allemand, 15 ans 1/2, cherche emploi comme aide ou garçon de course dans magasin, entreprise ou autres, connaissant la machine à écrire. **Libre de suite.** Demandez l'adresse sous chiffres 318 au bureau du journal.

Du MOBILIER simple



au plus luxueux

Que vous désirez un mobilier simple, mais solidement construit et élégant, ou un mobilier riche, ou même luxueux, vous trouvez chez Reichenbach de quoi vous satisfaire.

Reichenbach Frères & C^e

Fabrique de Meubles
Magasin: Av. de la Gare, SION

Crédit Sierrois

Capital-Actions et Réserves Fr. 1.440.000.--

Dépôts

sur carnets d'épargne
comptes à vue et à
terme
sur obligations

Prêts

hypothécaires
crédits de construction
sur comptes-courants

Escompte d'effets aux meilleures conditions

BANQUE POPULAIRE DE MARTIGNY

Capital et réserves
Fr. 1.030.000.--

CRÉDITS DE CONSTRUCTION
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET SOUS TOUTES AUTRES FORMES
COMPTES COURANTS COMMERCIAUX

DÉPÔTS A VUE, EN CAISSE D'ÉPARGNE, A TERME
GÉRANCE DE TITRES — CHANGE

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE AUX MEILLEURES CONDITIONS
Etablissement contrôlé par l'Union suisse des Banques régionales

SERVICE D'INFORMATIONS ROUTIÈRES DU TOURING-CLUB SUISSE



Renseignements supplémentaires par le siège central à Genève et les Offices du T.C.S.

Caisse d'Épargne du Valais

(Contrôle officiel permanent)

Société mutuelle

Dépôts - Prêts

Place du Midi - Sion

et toutes autres opérations de banque

aux conditions les plus favorables.

Agences : Saxon, Monthey, Sierre. Représentants à Brigue, Vex, Nendaz, Ardon, Chamoson, Riddes, Fully, Martigny, Sembrancher, Orsières, Bagnes, Vollèges, Salvan, Vernayaz, Collonges, St-Maurice, Vouvry.

LES PRODUITS XEX

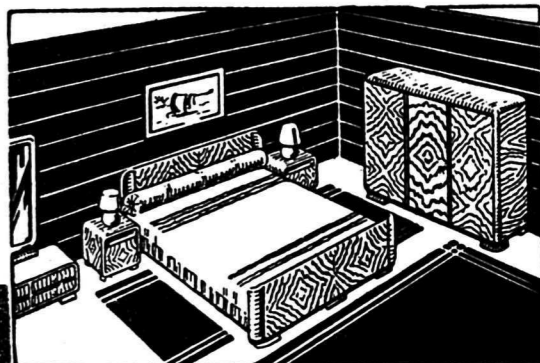
protègent vos plantes

Traitement après la floraison :

BORDO-XEX 1 % + ARSENIATE DE PLOMB XEX 1 %

Contre les cochenilles : ajouter **Oleo-Xex 1 %**.
Pour TOUS les arbres fruitiers, sauf le pêcher
Traitement spécial contre pucerons et chenilles :
Arbo-Xex 1 à 1 1/2 %. Représentant :

Deslarzes, Vernay & C^e, Sion



LES MEUBLES DE BON GOUT
à des prix et conditions avantageux, chez

A. GERTSCHEN FILS

Fabrique de Meubles NATERS-BRIGUE

A louer Effeuilleuse

au centre de Champex, un **Magasin**

avec logement, ayant servi de primeurs — S'adr. à l'Hôtel BISELX, à Champex.

Gnagis

fruits ou salés (museaux, oreilles
pieds, queues de porcs)
fr. —.50 le 1/2 kg.
Saucisses de ménage
porc et bœuf, cuites,
fr. 1.25 le 1/2 kg.
JAMBONNEAUX
frais, bien viandés,
fr. —.65 le 1/2 kg.
TÉTINES FUMÉES
fr. —.35 le 1/2 kg.
RAGOUT de MOUTON
frais, fr. —.90 le 1/2 kg.

Service soigné contre remboursement
Port en plus. So recommandé :
Boucherie-Charcuterie SUTER, Montreux

A LOUER avec promesse de vente Café-restaurant-PENSION

dans joli endroit du Bas-Valais, près de centre industriel ; conviendrait pour deux dames ou ménage désirant se retirer de gros commerce. Ecrire sous chiffres P 3273 S Publicitas, Sion.

CURE à Loèche-les-Bains

Hôtel Croix Fédérale cuisine soignée. Pension dep. fr. 6.50. Bains vis-à-vis de l'hôtel, ouvert toute l'année. Tél. S. F. Grichting

FEUILLETON du « Confédéré », No 22

Le Coffre-Fort vivant

ROMAN par Frédéric MAUZENS

C'était moi, le copiste minable de la maison Jules Ricard, le pauvre petit vieux commis du Vieux Sèvres, qui passionnais ainsi les premiers fonctionnaires de la capitale et sa population entière !

— Nous sommes désarmés, répétait le procureur. Quand Cruchat, abasourdi, fût bien sûr qu'il n'y avait rien à espérer des magistrats, il s'emporta :

— Il n'y a de protection que pour la canaille ! Dire qu'il faut payer des impôts pour engraisser tout ça ! Tas de « voleurs d'argent » !

Et il s'acharna à répéter :

— Voleurs d'argent ! Voleurs d'argent !

Le procureur et le juge agitèrent sérieusement la question de savoir s'il ne convenait pas d'arrêter Cruchat. Puis ils firent la part du désespoir d'un homme à qui un million filait dans les doigts.

M. de Chasseneuil s'adressait au préfet :

— La justice n'est chargée que de poursuivre les délits, mais la police est aussi chargée de les prévenir. Si le Nicot n'est point volé, aux termes de la loi, il peut l'être d'un moment à l'autre. Ne ferez-vous rien pour l'empêcher ?

— Voilà une observation assez juste, murmura le procureur.

— Pour l'empêcher à Paris, oui ! répondit nerveusement le préfet. Mais en Egypte ? dans l'Inde ? sur

le continent australien ? ça ne me regarde pas !

— Juste aussi ! murmura le juge. Cruchat s'était tu.

Le chef de la Sûreté intervint :

— Il n'y aurait un moyen de tout arranger. — Voyons, Hamard, parlez ! fit le préfet.

— Supposons que Palmer et Burley suivent à la piste Mathias Bernard. L'hypothèse n'est point invraisemblable, et elle nous permet de faire accompagner partout le Coffre-Fort vivant, non pour protéger l'homme ou le diamant, ce qui n'est plus notre affaire, mais pour prendre les deux malfaiteurs contre qui une instruction est ouverte.

Il y eut un murmure d'approbation.

— De la sorte, continua le chef, s'il prenait fantaisie à Bernard ou à son cousin de s'approprier le Nicot, notre agent serait là pour leur mettre la main au collet.

— Très bien ! très bien !

— Seulement, la Sûreté n'est pas riche, les frais de voyage peuvent être considérables...

Le chef regardait Cruchat, et Cruchat, à cette dernière phrase, s'était mis à regarder les fleurs du tapis.

— Je m'en charge, dit le baron.

— Parfait !

— Et qui lancerez-vous à la poursuite des fuyitifs ? demanda le préfet.

— Loustau.

— Vous avez entendu ? reprit le haut fonctionnaire en se tournant vers l'inspecteur.

— Oui, monsieur le préfet.

— Rattrapez les fuyitifs et joignez-vous à eux. Vous serez censé guetter Palmer et Burley que la justice recherche à raison de la tentative de l'autre soir. Et vous en profiterez pour ne pas lâcher d'un pas Mathias Bernard. Tâchez qu'il ne vous échappe plus. Ne l'empêchez pas de circuler à sa guise. Cet homme doit être libre comme l'air. Mais si la pierre précieuse sort de son corps, et s'il se l'approprie, arrêtez-le.

— Oui, monsieur le préfet.

— Vos recherches seront longues. L'Australie est

grande. Peut-être Bernard et son cousin s'y embarqueront-ils pour ailleurs, peut-être n'attendront-ils pas d'y être pour débarquer.

— L'Egypte n'est pas si peuplée qu'on ne puisse y retrouver la trace de deux Européens, dit Loustau. Et s'ils ne débarquent pas en Egypte, je les tiens ! Mais pas un mot aux journalistes. Il faut que je quitte Paris sans tambour ni trompette, ou mon affaire est flambée !

— Est-ce que je puis accompagner l'inspecteur ? fit tout à coup M. de Chasseneuil.

— Je n'y vois pas d'inconvénient, dit le préfet. Et vous, Loustau ?

— Aucun, M. le préfet.

— Je l'accompagne !

— Moi aussi ! dit à son tour Cruchat.

— Quand partez-vous ? demanda le baron à Loustau.

— Tout de suite.

— Tout de suite ?

— Il est neuf heures et demie. Tout est perdu, ou du moins fort compromis, si je ne suis pas dans une heure à la gare de Lyon.

— Nous n'avons pas le temps de passer chez nous, dit le baron.

— Il nous faut pourtant de l'argent, fit Cruchat.

— Vous enverrez en cours de route une dépêche à vos banquiers pour qu'ils vous adressent un mandat télégraphique, dit Loustau. Allons, partons !

— Pour où, demanda M. Roydet.

— Dijon, où je prendrai le train péninsulaire à 3 h. 13 du matin.

— En effet ! s'écria le préfet à qui ces quelques mots révélaient tout le plan de Loustau.

— Mais est-ce le jour du Péninsulaire ? fit le procureur.

— Son jour et ses heures, Loustau les connaît, répondit le chef de la Sûreté. Vous ne vous rappelez point qu'il l'a pris dix fois, de Calais à Dijon ?

— Lors de cette affaire de chloroformistes ? C'est vrai.

L'inspecteur saluait militairement.

— Bonne chance ! souhaitèrent en chœur les fonctionnaires.

Et cinquante-cinq minutes après, Loustau, Cruchat et le baron, ces deux derniers un peu étourdis, filaient sur Marseille par le rapide de 10 h. 30. A Dijon, ils descendaient. Cruchat et le baron télégraphiaient chez eux et à leurs banquiers. A 3 h. 06, ils montaient dans le Péninsulaire et, sans changer de wagon, traversaient en éclair, d'un bout à l'autre, la France et l'Italie. Ils sautaient dans le steamer de la Péninsulaire and Oriental Company, qui attendait le train à Brindisi, et, partis de Paris quarante-huit heures après nous, ils arrivaient à Bombay, avec la malle de Londres, quatre heures avant. Nous étions pis.

Quand Cruchat et Plaisance furent un peu calmés, l'inspecteur nous résuma ce que je viens de raconter.

Plaisance avait eu le temps de reprendre son aplomb.

— Alors, dit-il, quand Loustau eut fini, vous avez cru que nous ne vous donnerions plus signe de vie ? Personne ne répondit.

— Et vous n'avez pas pensé, continua mon cousin, qu'une fois hors d'atteinte des malfaiteurs, nous vous aurions écrit ?

— Pour sûr, alors, que nous ne l'avons pas pensé !

— Puisque vous aviez l'intention de nous révéler votre retraite, pourquoi ce départ clandestin ? fit le baron qui n'avait pas encore prononcé quatre mots.

— Si vous en aviez eu connaissance, y auriez-vous consenti ? riposta Plaisance.

— Ah non, par exemple ! s'écria le brocanteur.

— Alors ?

— Alors, alors, vous êtes de braves gens, c'est entendu, mais tout de même, on ne vous lâchera pas d'un cran !

— A votre aise. Le Calédonien n'est pas un yacht ; on ne peut vous empêcher d'y prendre passage.

— Le Calédonien ? fit M. de Chasseneuil. Mais... Quoi ?

— Mais il continue vers l'Australie.

(à suivre)

(Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec la Société des Gens de Lettres de France).